

Le parcours des jeunes entrant sur le marché du travail : l'exemple de Strasbourg

Par Juliane Gresse et Simon Leyendecker

La Mission locale et de l'emploi de Strasbourg a lancé, avec le Compas, une étude longitudinale sur les primo-entrants sur le marché du travail. Objectif premier : suivre l'évolution des parcours d'insertion professionnelle sur la durée. Cette démarche longitudinale permet de passer de la photographie au film. Retour sur les résultats, sur les moyens mis en oeuvre et sur les perspectives.

Depuis 2004, la Mission locale pour l'emploi de Strasbourg est engagée dans une action de connaissance des publics auprès desquels elle intervient. Cette action s'inscrit dans une démarche plus globale « d'intelligence territoriale », dont l'objectif est de rechercher au plus près les problèmes présentés par les publics, afin de s'assurer que les actions mises en oeuvre seront réellement adaptées à ces besoins, et permettront d'améliorer significativement l'insertion professionnelle durable des jeunes accompagnés par la Mission locale.

Partant du principe que l'étude de l'insertion professionnelle des jeunes doit s'intéresser aux processus, et donc aux parcours, la Mission locale a initié dès 2010 une démarche expérimentale d'analyse longitudinale par suivi de cohorte. Elle vise à apporter une vue dynamique des parcours d'insertion sur une période de deux ans, de mesurer l'impact des accompagnements sur l'insertion des jeunes, tout en identifiant les facteurs qui influencent le plus les sorties positives. L'enjeu est de qualifier la plus-value éventuelle apportée par la Mission locale, et, par conséquent, les dispositifs qu'elle met en oeuvre.

Deux tiers des jeunes accèdent au moins une fois à l'emploi ou à la formation

D'après les informations détenues par la Mission locale, les deux tiers des jeunes primo-entrants de la

cohorte ont eu accès au moins une fois à l'emploi ou à la formation sur une période de deux ans.

Concernant l'emploi, 56% des jeunes primo-entrants ont eu accès au moins une fois, durant leurs deux premières années de suivi, à un emploi classique (43%), aidé (12%) ou en alternance (10%). Les sorties vers l'emploi durable en contrat à durée indéterminée concernent près d'un jeune sur cinq.

Quant à la formation, près d'un jeune sur quatre y a eu accès au moins une fois durant ses deux premières années de suivi. La majorité de ces jeunes a accédé à une formation non qualifiante (phase d'adaptation, de

Accès à l'emploi et à la formation au bout de deux ans

Source : Exploitation Compas des données Missions locales

	Durant les deux premières années		Durant la première année	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Ensemble des jeunes primo-entrants suivis	600	100%	600	100%
Jeunes entrés au moins une fois en emploi classique, emploi aidé ou alternance	335	56%	276	46%
Jeunes entrés au moins une fois en emploi classique	256	43%	219	37%
Jeunes ayant accédé à un CDD de droit commun (temps plein ou temps partiel)	150	25%	127	21%
Jeunes ayant accédé à un contrat en interim	72	12%	59	10%
Jeunes ayant accédé à un contrat saisonnier	15	3%	13	2%
Jeunes ayant accédé à un CDI de droit commun (temps plein ou temps partiel)	110	18%	70	12%
Jeunes ayant accédé à un autre contrat de travail	7	1%	7	1%
Jeunes entrés au moins une fois en contrat en alternance	59	10%	45	8%
Jeunes ayant accédé à un contrat de professionnalisation	16	3%	13	2%
Jeunes ayant accédé à un contrat d'apprentissage	44	7%	32	5%
Jeunes entrés au moins une fois en contrat aidé	70	12%	43	7%
Jeunes ayant accédé à un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	43	7%	29	5%
Jeunes ayant accédé à un contrat en association intermédiaire ou par une entreprise d'insertion	12	2%	3	1%
Jeunes ayant accédé à un contrat aidé du secteur marchand (CUI-CIE)	13	2%	10	2%
Jeunes ayant accédé à un Contrat d'Avenir en CDD	1	0%	-	-
Jeunes ayant accédé à un autre contrat aidé	2	0%	1	0%
Jeunes entrés au moins une fois en formation	144	24%	111	19%
Jeunes ayant accédé à une formation qualifiante	40	7%	28	5%
Jeunes ayant accédé à une autre formation	119	20%	89	15%
Ensemble des jeunes entrés au moins une fois en emploi ou en formation	401	67%	350	58%
Jeunes entrés au moins une fois en immersion en entreprise	112	19%	92	15%

mobilisation ou de pré-qualification). Ce sont ainsi seulement 7% des jeunes qui ont accédé à une formation qualifiante, alors que les jeunes sans qualification de niveau Vbis et VI représentent 35% de la cohorte.

Des parcours qui évoluent rapidement dès les premiers mois de suivi

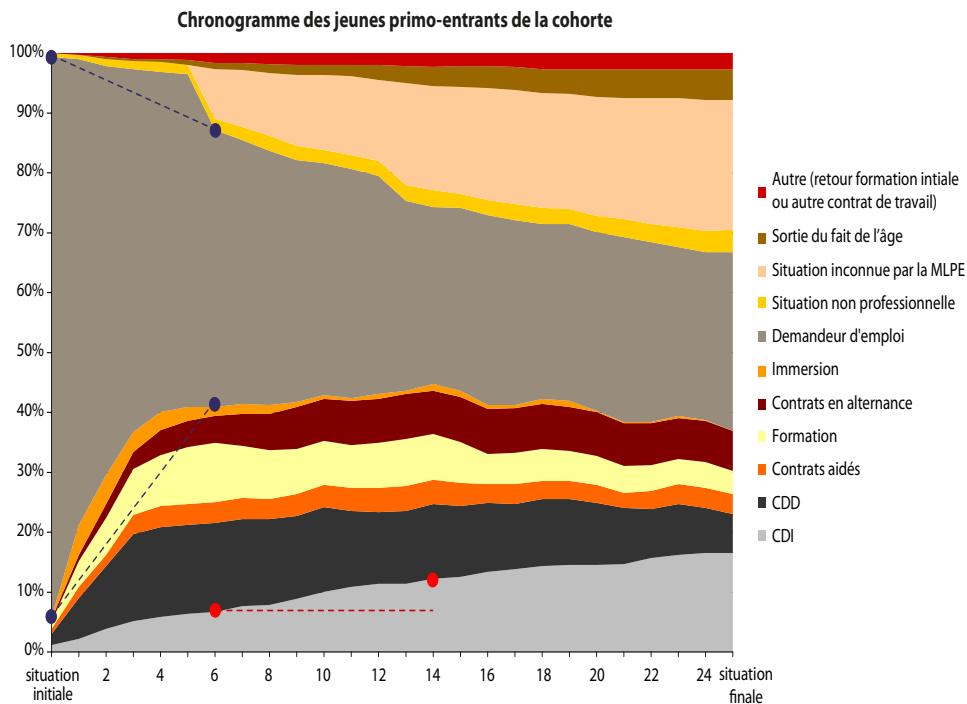
Fait remarquable, la situation des jeunes primo-entrants a évolué rapidement dans les trois premiers mois de suivi. Entre le troisième et le sixième mois, l'ensemble des situations d'emploi et de formation continue à évoluer. La proportion de jeunes primo-entrants demandeurs d'emploi se réduit ainsi de 93% à 46% sur les six premiers mois de suivi, puis l'effet des premiers « décrochages » de jeunes en termes de recherche d'emploi ou de formation fait son apparition. Ensuite, le poids respectif de la majorité des situations évolue de façon beaucoup moins sensible ; semblant marquer une sorte « d'effet palier ». Enfin, sur les dix derniers mois d'observation, le poids de chaque situation d'emploi ou de formation diminue à l'exception des CDI.

Au final, à l'issue des deux premières années de suivi, près de quatre jeunes sur dix sont en situation d'emploi ou de formation (17% en CDI, 7% en contrat en alternance, 6% en CDD). Près de trois jeunes sur dix sont toujours demandeurs d'emploi (mais leur état a bien sûr pu évoluer au cours des deux années de parcours), et 23% des jeunes ont une situation inconnue de la Mission locale (abandon du suivi, déménagement,...).

Secteur d'activité des jeunes sortis en emploi

Source : Exploitation Compas des données Missions locales

	CDI		CDD de 6 mois ou plus		Total	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Total	117	100%	53	100%	170	100%
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	30	26%	6	11%	36	21%
Commerce, vente et grande distribution	24	21%	6	11%	30	18%
Services à la personne et à la collectivité	22	19%	8	15%	30	18%
Transport et logistique	9	8%	8	15%	17	10%
Construction, BTP	8	7%	6	11%	14	8%
Support à l'entreprise	6	5%	3	6%	9	5%
Industrie	4	3%	4	8%	8	5%
Installation et maintenance	3	3%	0	0%	3	2%
Santé	1	1%	2	4%	3	2%
Banque, assurances et immobilier	1	1%	0	0%	1	1%
Communication, média et multimédia	1	1%	1	2%	2	1%
Non renseigné	8	7%	9	17%	17	10%



Aide à la lecture :

- Au cours des six premiers mois, la proportion de jeunes primo-entrants demandeurs d'emploi passe de 93% à 46%
- Entre le 6ème et le 14ème mois, la proportion de jeunes primo-entrants en CDI passe de 7% à 12%

L'identification de sept « parcours-types » pour les jeunes en accompagnement renforcé

Pour contribuer à l'analyse de l'impact des dispositifs proposés par la Mission locale, une attention plus particulière a été portée dans l'étude aux jeunes bénéficiant d'un accompagnement renforcé. Ce sont plus de sept jeunes sur dix de la cohorte qui sont concernés. Parmi eux :

- 29% ont eu un à deux CDD au cours de leurs deux premières années de suivi
- 29% ont accédé à au moins une formation
- 23% ont obtenu au moins un CDI
- 12% ont eu au moins un contrat en alternance
- 12% ont accédé à au moins un contrat aidé.

Les taux d'accès à l'emploi ou à la formation ne nous disent cependant rien des parcours d'insertion des jeunes. La difficulté réside dans le fait que chaque parcours est unique et on retrouve autant de parcours d'insertion que de jeunes. A un exemple de parcours simple (et idéal ?) qui conduit un jeune de la demande d'emploi vers un CDI, s'oppose celui d'un jeune passé par une phase de formation pour revenir à une situation de demandeur d'emploi. Le nombre de situations rencontrées en l'espace de deux ans varie également considérablement. Certains jeunes sont restés demandeurs d'emploi tout au long de la période d'observation, d'autres ont

multiplié les changements de situation, alternant immersion en entreprise, contrat de courte durée, situation de demandeur d'emploi et entrée en formation,

Comment rendre alors lisible la diversité des parcours ? En affectant chaque jeune à une classe particulière (un parcours type), le recours à une typologie met en avant une vision synthétique des parcours. Ceux-ci ne peuvent cependant se réduire à des catégories, et il faut bien garder à l'esprit que les frontières entre les parcours sont perméables, que certains jeunes peuvent cumuler plusieurs caractéristiques. Pour autant sept « parcours type » ont été identifiés :

- des jeunes ayant obtenu au moins une formation (qualifiante ou non) dans les six premiers mois de suivi (16%),
- des jeunes ayant obtenu des CDD rapidement (moins de trois mois après l'entrée à la Mission locale) (12%),
- des jeunes ayant obtenu des immersions en entreprise qui mènent à des formations et des CDD (11%)
- des jeunes avec des CDD qui mènent au CDI (15%),
- des jeunes ayant obtenu au moins un contrat aidé (11%),
- des jeunes ayant obtenu au moins un contrat en alternance (12%),
- des jeunes sans situation d'emploi ou de formation, ou en situation inconnue (23%).

Bien que cette approche ne nous dise rien de l'insertion durable des jeunes sur le marché du travail, on peut relever la prédominance de trajectoires d'insertion que l'on peut qualifier d'ascendantes.

Les facteurs « plus » des jeunes qui accèdent à l'emploi ou à la formation

L'analyse des « situations positives » définies par les conseillers de la Mission locale (CDI, CDD - quelle que soit sa durée -, formation qualifiante et non qualifiante, contrat aidé, contrat en alternance) par le jeu des sur-représentations de telle ou telle caractéristique des jeunes illustre les probabilités d'accès à des situations d'emploi ou de formation.

Pourcentage de chances d'être dans une situation positive

Source : Exploitation Compas des données Missions locales

Niveau d'études	Situation positive
Niveau I, II et III	73%
Niveau IV	68%
Niveau V	69%
Niveau V bis	65%
Niveau VI	54%
Moyenne	66%

Il apparaît ainsi que si les jeunes primo-entrants ont 66% de chances d'être dans une situation positive en moyenne, cette part est de 63% pour les hommes contre 69% pour les femmes. Les chances d'être dans une situation positive sont également plus élevées pour les jeunes âgés de 18 à 21 ans (69%), pour les jeunes avec un niveau CAP-BEP ou plus (environ sept chances sur dix), ceux disposant du permis ou d'un moyen de locomotion personnel (75%). A l'inverse, les chances d'être dans une situation positive ne sont que de une sur deux pour les familles monoparentales et les jeunes sans qualification

Tendance nationale

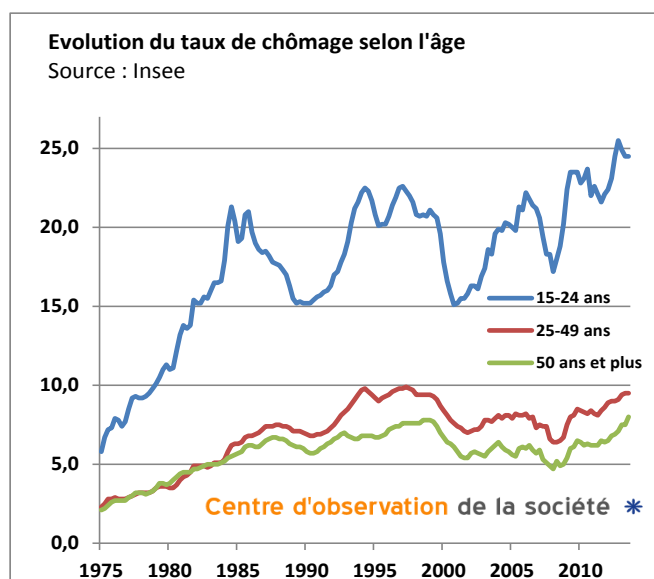
La montée du chômage des jeunes

Parmi l'ensemble des 15-29 ans, 47 % occupent un emploi près de 10 % sont au chômage et 2,8 % sont inactifs mais souhaiteraient travailler. Au total, plus d'un million de jeunes sont demandeurs d'emploi. Le taux de chômage - qui rapporte le nombre de jeunes au chômage à l'ensemble des jeunes actifs et non à la population totale des jeunes - est de 22 % chez les moins de 25 ans. Pour les jeunes, un taux de chômage de 10 % n'est qu'une vue de l'esprit, les données moyennes cachent la réalité d'un marché du travail profondément dégradé pour ceux qui commencent.

Tous les jeunes ne sont pas logés à la même enseigne. Le diplôme joue un rôle central : pour l'ensemble des 15-29 ans sortis du système scolaire, le taux de chômage varie de 9 à 36 % entre ceux qui ont un diplôme du supérieur et ceux qui restent sans titre scolaire.

Le taux de chômage des jeunes a triplé entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980, de 5 à 17 %. Puis il a progressé à nouveau au début des années 1990, pour dépasser les 22 %. Depuis, il oscille, atteignant près de 23 % à la mi 2012, son niveau du milieu des années 1990. La situation des jeunes se dégrade davantage que celle des autres tranches d'âge : entre 2001 et 2011, l'écart de taux de chômage entre les 20-24 ans et les 45-49 ans est passé de 8,6 à 15 points.

Retrouvez plus d'informations sur les jeunes et l'emploi à l'adresse www.observationsociete.fr.



(niveau Vbis et VI), témoignant des freins que peuvent rencontrer plus particulièrement ces publics pour engager des parcours ascendants d'insertion vers l'emploi. Enfin, les chances d'être dans une situation positive sont plus élevées pour les jeunes en accompagnement renforcé (près de huit chances sur dix) alors qu'elles ne sont que de quatre sur dix pour les jeunes sans accompagnement renforcé.

Bilans et perspectives

Ces premiers résultats montrent notamment l'impact des programmes et du suivi sur l'insertion durable des jeunes. Le fait d'avoir bénéficié d'un accompagnement renforcé favorise l'insertion professionnelle des jeunes. Les facteurs qui influencent les probabilités d'une situation positive sont également objectivés. L'étude apporte ainsi une contribution significative à l'évaluation des accompagnements et des suivis mis en oeuvre au service de l'action opérationnelle. La méthodologie mise en oeuvre peut cependant encore faire l'objet d'améliorations. Les freins et leviers dans les parcours de vie des personnes n'ont pas encore pu être intégrés à l'ensemble des analyses. Il s'agit pourtant d'une composante essentielle pour expliquer et mieux comprendre les parcours. Le déploiement d'un outil

de collecte complémentaire de saisie de données relatives aux événements et situations pouvant constituer des freins et des leviers dans le parcours reste à programmer pour l'analyse de futures cohortes de jeunes. Il convient donc à la fois d'apprécier les résultats obtenus mais également de percevoir tout le potentiel d'une pérennisation et d'un enrichissement de cette expérimentation.

Juliane Gresse et Simon Leyendecker

Méthodologie employée et moyens mis en oeuvre

Les travaux ont été réalisés avec l'appui du Compas, en lien étroit avec une équipe-projet composée de neuf professionnels de la Mission locale, qui a contribué à la collecte des données nécessaires à l'analyse, à la validation des choix méthodologiques faits au fil de l'eau, et à l'analyse des résultats.

La méthode déployée repose uniquement sur l'exploitation statistique des données issues de Parcours 3 Parc, outil informatique des professionnels des Missions locales pour traiter l'information recueillie lors des entretiens avec les jeunes. Elle est donc transposable pour n'importe quelle Mission locale. L'étude a porté sur un échantillon représentatif de 600 jeunes primo-entrants entre septembre 2010 et septembre 2011. La cohorte est, dans un premier temps, décrite au travers des caractéristiques générales des jeunes via la mise en oeuvre d'une typologie de publics. Six profils de jeunes sont ainsi identifiés et témoignent de la diversité des situations rencontrées. A cette diversité des publics répond une diversité des parcours. Afin de les décrire, plusieurs états ont été à considérer dans l'analyse : situation à l'entrée, situation au premier mois, situation au second mois, ... dernière situation connue. Cette analyse a ainsi été menée sur une durée de parcours de deux années complètes. Les situations d'activités ont été codées selon une nomenclature d'états exclusifs choisie en plusieurs catégories : du CDI à la situation de demandeur d'emploi. L'accès à l'emploi et/ou à la formation a ainsi pu être décrit. Une phase d'analyse des parcours s'est ensuite ouverte. Différentes focales ont été réalisées : jeunes bénéficiant d'un accompagnement renforcé, typologie de parcours. Enfin, une dernière étape a consisté à tenter d'évaluer les parcours des jeunes en sorties positives.

Compas études

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste de l'analyse des besoins sociaux des territoires.

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Rédacteur en chef : Louis Maurin

Auteurs du n°14 : Juliane Gresse et Simon Leyendecker

Ont participé à ce numéro : Marie-Line Luquet, Delphine Maisonneuve-Lagarde, Sophie Planchais-Drugeot.

Contact : contact@compas-tis.com

Etablissements :

Nantes : 15 ter Boulevard Jean Moulin, 44100 Nantes - 02 51 80 69 80

Paris : 13 Bis rue Alphonse Daudet, 75014 Paris - 01 45 86 18 52

Strasbourg : 41, bd Clemenceau, 67 000 Strasbourg - 03 90 41 09 18

Pour plus d'informations :

Compas : www.lecompas.fr

Centre d'observation de la société : www.observationsociete.fr/

Base documentaire : www.lecompas.fr/base_documentaire.php

ISSN : 2267-9103